

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Au 30 septembre 2024

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers semestriels ou annuels du Fonds. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers semestriels ou annuels gratuitement, sur demande, en appelant au 1 888 809-3333, ou en nous écrivant à Placements NEI S.E.C., 151 Yonge Street, bureau 1200, Toronto (Ontario) M5C 2W7 ou en visitant notre site Web à www.placementsnei.com ou celui de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Les porteurs de titres peuvent aussi communiquer avec nous, de l'une ou l'autre de ces façons, pour obtenir un exemplaire des politiques et des procédures de vote par procuration du fonds d'investissement, du rapport des votes par procuration ou de l'information trimestrielle sur les portefeuilles.

Analyse du rendement par la direction

Objectif et stratégies de placement

Le Mandat NEI revenu fixe (le « Fonds ») a comme objectif de placement de procurer un revenu courant avec la possibilité de gains en capital. Le Fonds investira ses actifs principalement dans des titres à revenu fixe sur des marchés développés et émergents. Le Fonds suit une méthode de placement responsable, tel qu'il est décrit dans le prospectus simplifié du Fonds.

Le sous-conseiller en valeurs évalue chaque titre en fonction du rendement propre à diverses catégories d'émetteurs. Le portefeuille de placements est constitué uniquement de titres répondant aux critères d'évaluation du sous-conseiller en valeurs. Dans une conjoncture de marché normale, le Fonds investira la quasi-totalité, mais en aucun cas moins de 75 %, de la valeur de son actif total directement ou indirectement dans des titres à revenu fixe.

Risques

Les risques liés à un placement dans le Fonds demeurent les mêmes que ceux indiqués dans le prospectus simplifié. Le Fonds convient aux investisseurs qui visent le court à moyen terme et dont le niveau de tolérance au risque est faible. Tout changement apporté au Fonds n'a pas eu d'incidence sur son niveau de risque global.

Résultats

Pour la période de douze mois close le 30 septembre 2024, le rendement des parts de série I du Mandat NEI revenu fixe s'est établi à 14,5 %, comparativement à un rendement de 12,9 % pour l'indice de référence décrit ci-après.

Contrairement à celui de l'indice de référence, le rendement du Fonds est établi après déduction des frais et charges payés par le Fonds. L'écart de rendement entre les séries de parts est principalement attribuable aux frais de gestion imputés à chaque série. Consultez la section « Rendement passé » pour connaître le détail des rendements par série.

L'indice de référence de ce Fonds est l'indice des obligations universelles FTSE Canada.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 200 092 897 \$ au 30 septembre 2023 à 165 069 894 \$ au 30 septembre 2024, en baisse de 17,50 % pour la période. Cette variation de l'actif net est attribuable aux opérations des porteurs de parts d'un montant net de -59 064 422 \$, et aux opérations de placement de 24 041 419 \$, y compris la plus-value (moins-value) du marché, les revenus et les charges.

Aperçu du marché

Le scénario de base établi par le sous-conseiller en valeurs pour l'économie canadienne et l'inflation semble maintenant se refléter de plus en plus dans l'évaluation de plusieurs actifs et indicateurs, comme les taux d'intérêt et la forme de la courbe de rendement. Maintenant que l'inflation diminue rapidement, la Banque du Canada a amorcé un cycle de réduction des taux d'intérêt, non pas pour stimuler la croissance économique, mais plutôt pour éviter un resserrement des conditions monétaires que causerait une augmentation des taux d'intérêt réels du marché. Étant donné que le marché avait déjà anticipé les prévisions du sous-conseiller en valeurs selon lesquelles le taux directeur de la Banque du Canada devrait se situer dans la partie inférieure de la fourchette neutre de 2,25 % à 3,25 % au cours de la prochaine année, la duration relative du Fonds a été réduite.

Facteurs ayant influé sur le rendement

La surpondération des titres de créance de sociétés par rapport à la pondération des obligations fédérales, provinciales et municipales a été le facteur le plus positif pour le rendement du Fonds. En outre, la pondération du Fonds dans des obligations d'agences gouvernementales et aux titres hypothécaires émis en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* par rapport à celle des obligations du gouvernement du Canada a permis d'obtenir des rendements plus élevés. La surpondération des obligations des secteurs de l'énergie, des services financiers et de l'immobilier par rapport à celle des obligations du secteur de l'infrastructure (sauf dans la tranche à long terme) a également contribué au rendement.

Tout au long de la période, le Fonds a privilégié les titres de base à duration plus longue que celle de l'indice de référence (0,25 an), ce qui s'est avéré positif, car les taux d'intérêt ont diminué de plus de 1 % (échéance à dix ans) au cours de l'exercice. La duration a été ajustée à un niveau proche de celle de l'indice à la fin de la période, en raison du bon rendement des obligations.

Le positionnement sur la courbe de rendement a également été favorable. Le sous-conseiller en valeurs a maintenu la sous-pondération des segments de 5 à 7 ans et à 30 ans de la courbe par rapport aux segments de 2 à 3 ans et de 10 à 15 ans, qui ont profité de l'accentuation générale de la courbe, surtout dans sa partie à long terme.

Le seul élément négatif est une occasion manquée. Le sous-conseiller en valeurs a réduit l'exposition aux titres de créance en prévision de l'élargissement des écarts de taux, réduisant ainsi la valeur ajoutée potentielle par rapport à ce qu'elle aurait pu être. Cependant, la répartition judicieuse en obligations de sociétés a largement compensé cette moins-value.

Changements dans le portefeuille

Alors que la perspective des premières baisses de taux d'intérêt par la Banque du Canada se précisait, le sous-conseiller en valeurs a légèrement resserré le positionnement du Fonds et a accru sa duration. Les obligations de sociétés à long terme « peu en vogue » ont continué à être remplacées par des obligations courantes à rendement similaire. En outre, comme les écarts ont continué à se creuser, davantage de positions à long terme ont été vendues, soit directement, soit contre des positions à court terme. L'inverse a été réalisé pour les obligations provinciales, la différence représentant un échange entre les deux catégories d'actifs.

À la suite de ces opérations, le Fonds affichait un niveau de risque plus faible, mais un rendement similaire. De plus, comme les obligations provinciales sont comparées aux obligations sous-jacentes du gouvernement du Canada, tandis que les obligations de sociétés sont toutes comparées aux obligations canadiennes à long terme, le Fonds bénéficie d'un positionnement implicite sur la courbe dont les écarts de taux se sont resserrés, sans affecter la préférence de duration. La position privilégiée dans les titres à long terme a été réduite à la suite d'une forte hausse des taux d'intérêt au cours du dernier trimestre. Le produit a été affecté au segment à court terme de la courbe afin d'accroître les positions dont les écarts de taux se sont resserrés, car les taux implicites étaient plus favorables dans cette partie de la courbe.

La position dans les obligations provinciales, qui était d'abord sous-pondérée, a été accrue alors que d'importants déficits budgétaires ont été dévoilés, offrant ainsi de meilleurs points d'entrée dans la catégorie d'actifs. Les segments à court et à moyen terme sont restés largement sous-pondérés, l'accent ayant été mis sur le segment à long terme de la courbe plutôt que sur le segment à moyen terme. L'objectif était double : accroître l'exposition aux titres de créance provinciaux dans le segment le moins cher de la courbe tout en augmentant la durée. L'exposition du Fonds aux agences fédérales (la Fiducie du Canada pour l'habitation et les régimes de retraite) a diminué de manière significative au cours de la période, en raison de l'évaluation de ces produits par rapport à leurs substituts. C'est pourquoi les positions de la Fiducie du Canada pour l'habitation ont été vendues au profit de titres hypothécaires émis aux termes de la *Loi nationale sur l'habitation*, tandis que le produit tiré des placements dans des régimes de retraite a été investi dans le secteur des obligations provinciales à 10 ans.

Activités environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »)

Outre les commentaires relatifs aux questions ESG formulés dans les sections ci-dessus, les autres activités ESG menées au cours de la période sont décrites ici.

NEI a réalisé cinq évaluations ESG de sociétés dont les titres étaient déjà détenus dans le Fonds ou en réponse à une demande d'évaluation du sous-conseiller en valeurs dans le cadre de sa décision de placement initiale. Toutes les sociétés évaluées ont été jugées admissibles pour détention dans le Fonds.

Événements récents

Les données plus solides que prévu ont contrebalancé l'inflation en hausse aux États-Unis; cependant, les Canadiens ont atteint des niveaux d'endettement record et les taux d'intérêt plus élevés devraient miner leur capacité de consommation. D'importants montants de dettes hypothécaires devront être refinancés au cours des deux prochaines années, et les retards dans les réductions de taux d'intérêt auront certainement une incidence négative sur la croissance économique. La croissance démographique devrait ralentir à mesure que les objectifs en matière d'immigration sont revus à la baisse, ce qui devrait réduire les tensions sur les coûts du logement, ou du moins plafonner ces derniers.

Il y a un risque réel que les programmes gouvernementaux visant à favoriser la construction de logements puissent entraîner une plus grande pénurie de main-d'œuvre et qu'ainsi l'inflation se maintienne à un niveau plus élevé que l'objectif fixé. Le Fonds maintient une position surpondérée dans les titres de sociétés dont l'échéance est de 10 ans ou moins, mais le sous-conseiller en valeurs continue de diversifier les secteurs non bancaires. Le Fonds sous-pondère les titres de sociétés américaines dans le segment à court terme de la courbe par l'intermédiaire de l'indice de swaps sur défaillance de crédit (« CDX »). Le sous-conseiller en valeurs maintient la sous-pondération par le Fonds des titres de sociétés dont l'échéance est supérieure à 10 ans, et la sous-pondération des obligations de sociétés et provinciales dans leur ensemble.

Selon le sous-conseiller en valeurs, compte tenu des nombreuses révisions récentes des prévisions de croissance et le taux d'épargne aux États-Unis, il ne serait pas urgent de lancer un cycle important et rapide de réductions des taux d'intérêt directs. Ce fait intéressant a été relevé par le président du Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine, et ce même si cette dernière a surpris les marchés en amorçant son cycle de réduction des taux par une réduction de 50 points de base, au lieu de 25 points de base. Les marchés s'attendent à ce que le taux des fonds fédéraux soit conforme aux projections à long terme de la Réserve fédérale, soit légèrement en deçà de 3 %. Aux États-Unis, comme au Canada, les marchés prévoient déjà une normalisation des taux d'intérêt, tandis que plusieurs catégories d'actifs risqués demeurent à des niveaux d'évaluation relativement élevés d'un point de vue historique.

Le mandat de M. W. William Woods a pris fin le 30 septembre 2024. M. Woods a rempli avec distinction ses fonctions au sein du comité d'examen indépendant (« CEI ») depuis 2015. Après consultation avec le gestionnaire, le CEI a décidé de remplacer M. Woods par M. Jean Morissette. M. Morissette a été nommé nouveau membre du CEI le 1^{er} octobre 2024, pour un mandat de un (1) an. M^{me} Caroline Cathcart conservera son rôle de membre du CEI et M^{me} McCarthy continuera d'assumer les fonctions de membre du CEI et de présidente.

Opérations entre apparentés

Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. (« PNE SEC » et « Placements NEI ») est le gestionnaire, le fiduciaire, le gestionnaire de portefeuille et l'agent chargé de la tenue des registres du Fonds. Le commandité de PNE SEC, Placements NordOuest & Éthiques Inc., est une filiale en propriété exclusive de Patrimoine Aviso Inc. (« Aviso »). Aviso est aussi l'unique commanditaire de PNE SEC. Aviso est une filiale en propriété exclusive de Patrimoine Aviso S.E.C., qui est elle-même détenue à 50 % par Desjardins Holding financier inc. et à 50 % par CU CUMIS Wealth Holdings LP, une société en commandite appartenant aux cinq centrales de caisses de crédit provinciales et au Groupe CUMIS limitée. Desjardins Holding financier inc. est une filiale en propriété exclusive de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« Fédération »).

PNE SEC impute des frais d'administration fixes au Fonds au lieu de certaines charges variables. En contrepartie, PNE SEC s'acquitte de toutes les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains coûts spécifiques (par exemple, les frais et les charges du comité d'examen indépendant (« CEI »), les taxes, les impôts et les courtages), y compris les paiements aux parties liées. Ces services sont offerts dans le cours normal des activités et sont évalués à une valeur d'échange similaire à celle utilisée pour les autres parties indépendantes. Fiducie Desjardins inc. (« Fiducie Desjardins ») est le dépositaire du Fonds. Fiducie Desjardins est une filiale en propriété exclusive de la Fédération. Le Fonds peut effectuer des opérations de prêt de titres et de mise en pension de titres, et Fiducie Desjardins peut agir à titre d'agent de prêt de titres et de mise en pension de titres du Fonds (l'« agent »). Le revenu tiré de ces opérations est réparti entre le Fonds et l'agent à raison de 60 % et de 40 %, respectivement. Valeurs mobilières Desjardins inc. (« VMD ») est un courtier en valeurs qui effectue, pour le compte du Fonds, des opérations sur ses titres en portefeuille. VMD est une filiale en propriété exclusive de la Fédération. Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. (« DGIA ») est le sous-conseiller en valeurs du Fonds. DGIA est une filiale en propriété exclusive de la Fédération. Les frais de DGIA sont entièrement assumés par PNE SEC.

S'il y a lieu, les commissions versées par le Fonds à VMD et les montants reçus des fonds sous-jacents gérés par PNE SEC au cours de la période sont présentés.

	Septembre 2024 (\$)	Septembre 2023 (\$)
Montants reçus des fonds sous-jacents	918 528	309 590

Les sous-conseillers du Fonds peuvent confier certaines des opérations du Fonds à des sociétés de courtage membres du groupe de PNE SEC, à condition que les compétences de ces sociétés membres du groupe en matière d'exécution d'opérations et leurs coûts soient semblables à ceux de sociétés de courtage admissibles non membres du groupe.

Le Fonds n'est actuellement distribué que par NEI sur le marché dispensé.

PNE SEC a constitué un CEI pour le Fonds, comme l'exige le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*, pour qu'il examine les conflits d'intérêts qui surviennent dans le cadre de la gestion des fonds de placement. Le Fonds ne s'est appuyé sur aucune approbation, recommandation favorable ou instruction permanente du CEI du Fonds dans le contexte des opérations entre parties liées.

Le présent document comporte des énoncés prospectifs. Ces énoncés se caractérisent par l'utilisation d'expressions comme « planifier », « prévoir », « avoir l'intention de », « s'attendre à », « estimer » et d'autres expressions semblables. Les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes connus et inconnus ainsi que d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, les niveaux d'activité et les réalisations diffèrent grandement de ceux formulés, implicitement ou explicitement, dans ceux-ci. Ces facteurs comprennent notamment la conjoncture économique, les conditions commerciales et de marché, la fluctuation du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, ainsi que les mesures prises par les autorités gouvernementales. Il se peut que les événements futurs et leurs effets sur le Fonds ne soient pas les mêmes que ceux que nous avons prévus. Les résultats réels peuvent différer grandement des résultats projetés dans ces énoncés prospectifs. Nous ne prenons pas l'engagement de mettre à jour ou de revoir tout énoncé prospectif en fonction de nouveaux renseignements, de faits nouveaux ou d'autres facteurs, et nous nous libérons expressément de toute obligation à cet effet.

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers des cinq derniers exercices ou des périodes depuis la création, le cas échéant.

Actif net par part (\$)⁽¹⁾

Série	Période	Actif net au début de la période	Augmentation (diminution) liée à l'exploitation					Distributions					Actif net à la fin de la période	
			Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés	Gains (pertes) non réalisés	Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation ⁽²⁾	Revenu de placement (sauf les dividendes)	Provenant de Dividendes	Provenant de fonds sous-jacents	Gains en capital	Remboursement de capital		Distributions totales ^{(3), (4)}
I	Sept. 2024	8,40	0,38	0,00	-0,42	1,29	1,25	0,33	0,00	0,05	0,00	0,00	0,38	9,22
	Sept. 2023	8,72	0,29	0,00	-1,34	0,95	-0,10	0,30	0,00	0,01	0,00	0,00	0,31	8,40
	Sept. 2022	10,03	0,34	0,00	-0,33	-1,00	-0,99	0,22	0,00	0,12	0,00	0,00	0,34	8,72
	Sept. 2021	10,57	0,23	0,00	-0,06	-0,39	-0,22	0,20	0,00	0,02	0,09	0,00	0,31	10,03
	Sept. 2020	10,06	0,25	0,00	0,16	0,37	0,78	0,18	0,03	0,00	0,00	0,00	0,21	10,57

1) Toutes les données par part présentées en 2024 se rapportent à l'actif net établi conformément aux Normes internationales d'information financière et proviennent des états financiers annuels audités du Fonds pour la période close le 30 septembre 2024.

2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période à l'étude.

3) Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds.

4) Les distributions (le cas échéant) qui auraient pu être effectuées et qui reflétaient un remboursement de capital excédant les gains à court terme visaient à réduire toute perturbation et à procurer de la stabilité aux investisseurs qui ont choisi de recevoir leurs distributions en espèces, comme il est indiqué dans le prospectus simplifié. Ces montants sont passés en revue à la fin de chaque année civile. Les membres de la direction et le sous-conseiller en discutent dans le but de déterminer la stratégie la plus appropriée à l'avenir et ils prennent les mesures nécessaires pour assurer la stabilité à long terme du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Série	Période	Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	Nombre de parts en circulation (en milliers)	Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾	Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charges (%)	Ratio des frais d'opérations (%) ⁽²⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾	Valeur liquidative par part (\$)
I	Sept. 2024	165 070	17 902	s. o.	s. o.	0,00	241,65	9,22
	Sept. 2023	200 093	23 807	s. o.	s. o.	0,00	209,44	8,40
	Sept. 2022	366 018	41 959	s. o.	s. o.	0,00	216,45	8,72
	Sept. 2021	392 705	39 150	s. o.	s. o.	0,00	267,23	10,03
	Sept. 2020	215 683	20 410	s. o.	s. o.	0,05	336,55	10,57

1) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges imputées au Fonds (compte non tenu des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille, ainsi que des retenues d'impôt) de la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période. Se reporter à la rubrique « Frais de gestion » pour obtenir de plus amples renseignements.

2) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

3) Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres en portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période donnée est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de ladite période, et plus il est probable qu'un porteur réalise des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion, de la supervision et de l'administration du Fonds. Le Fonds ne paie pas de frais de gestion pour les parts de série I. Les porteurs de parts de série I versent directement à Placements NEI des frais de gestion négociés.

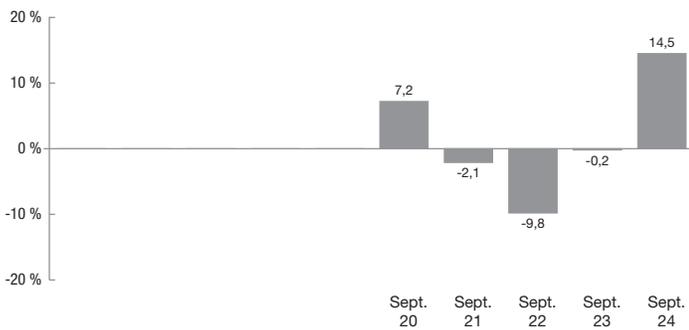
Rendement passé

Les données sur le rendement présentées ne sont pas nécessairement représentatives du rendement du Fonds dans l'avenir. Les données présentées supposent que toutes les distributions versées par le Fonds au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles des séries visées de celui-ci. Ces données ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution ou d'autres frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire le rendement.

Rendement annuel

Les diagrammes suivants font état du rendement annuel de chaque série de parts du Fonds pour chaque période indiquée et illustrent les écarts de rendement du Fonds d'une période à l'autre. Ils montrent les variations à la hausse ou à la baisse du rendement d'un placement entre le premier et le dernier jour de chaque période.

Série I



Rendements annuels composés

Le tableau suivant présente les rendements annuels composés de toutes les séries du Fonds. Tous les rendements sont exprimés en dollars canadiens, en fonction du rendement total, et après déduction des charges. Aux fins de comparaison, les rendements de l'indice de référence sont inclus. L'analyse du rendement relatif du Fonds se trouve à la rubrique « Résultats » du présent rapport et la description des indices figure à la rubrique « Rendements annuels composés » du présent rapport.

L'indice de référence de ce Fonds est l'indice des obligations universelles FTSE Canada.

L'indice des obligations universelles FTSE Canada permet de mesurer le rendement de l'ensemble du marché canadien des titres à revenu fixe de première qualité. Les rendements sont calculés quotidiennement et sont pondérés selon la capitalisation boursière, de façon à ce que le rendement d'une obligation influe sur le rendement de l'indice proportionnellement à la valeur marchande de l'obligation. L'indice comprend quatre grandes catégories de titres d'emprunt ou d'emprunteurs : obligations émises par le gouvernement du Canada (y compris les sociétés d'État), obligations provinciales (dont les titres garantis par la province), obligations municipales et obligations de sociétés.

Même si le Fonds utilise l'indice de référence à des fins de comparaison du rendement à long terme, il ne cherche pas à reproduire la composition de l'indice indiqué ci-dessus. Par conséquent, il peut y avoir des périodes pendant lesquelles le rendement du Fonds ne correspond pas à celui de l'indice, et l'écart peut être positif ou négatif. Veuillez vous reporter à la rubrique « Résultats » du présent rapport pour obtenir des précisions sur les résultats les plus récents.

Groupe/placement	1 an (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	10 ans (%)	Depuis la création* (%)
Indice des obligations universelles FTSE Canada	12,9	-0,1	0,6	s. o.	**
Mandat NEI revenu fixe, série I	14,5	1,0	1,6	s. o.	1,7

* Les rendements depuis la création ne sont pas indiqués pour les séries dont la date de lancement remonte à plus de 10 ans.

** Le rendement de l'indice de référence depuis la création de chaque série se présente comme suit : série I : 0,8 %.

FTSE Global Debt Capital Markets Inc. (« FDCM »), FTSE International Limited (« FTSE ») et le groupe d'entreprises London Stock Exchange Group (« LSE ») et conjointement avec FDCM et FTSE, les « concédants de licence » ne donnent aucune garantie ni ne font aucune déclaration expresse ou implicite, que ce soit concernant les résultats susceptibles d'être obtenus à la suite de l'utilisation de l'indice des obligations universelles FTSE Canada (l'« indice ») et/ou la valeur qu'affiche cet indice à un moment donné. L'indice est compilé et calculé par FDCM, et tous les droits sur les valeurs et les composantes sont dévolus à FDCM. Aucun des concédants de licence ne saurait être responsable (par suite de négligence ou autrement) envers une personne quelconque à l'égard d'une erreur touchant l'indice, et aucun des concédants de licence n'est tenu à une obligation d'aviser toute personne d'une erreur qui s'y trouve.

« FTSE® » est une marque de commerce de FTSE International Limited au Canada et à Taïwan et du groupe d'entreprises London Stock Exchange Group ailleurs dans le monde, que FDCM utilise sous licence.

Aperçu du portefeuille au 30 septembre 2024

Valeur liquidative totale : 165 069 894 \$

Principaux titres	%	Répartition sectorielle	%
Gouvernement du Canada, 3,000 %, 2026-04-01	6,2	Obligations de sociétés	41,4
Gouvernement du Canada, 3,250 %, 2034-12-01	5,0	Obligations provinciales et de sociétés d'État	29,1
Province d'Ontario, 2,900 %, 2046-12-02	4,7	Obligations fédérales	17,9
Province de la Colombie-Britannique, 4,150 %, 2034-06-18	3,6	Titres adossés à des créances hypothécaires	8,2
Gouvernement du Canada, 1,500 %, 2031-06-01	3,6	Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,2
Banque Scotia, 2,950 %, 2027-03-08	3,3	Obligations d'État américaines	0,7
Scotia Capital, LNH, 3,800 %, 2028-12-01	3,0	Obligations municipales	0,3
Province d'Ontario, 3,500 %, 2043-06-02	2,9	Obligations gouvernementales étrangères	0,1
Province d'Ontario, 4,650 %, 2041-06-02	2,7	Titres adossés à des créances mobilières	0,1
Hydro-Québec, 6,000 %, 2040-02-15	2,6	Total	100,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,2		
Province de l'Alberta, 3,450 %, 2043-12-01	2,0		
Province de Québec, 3,500 %, 2045-12-01	1,8		
Gouvernement du Canada, 2,000 %, 2032-06-01	1,6		
Banque Laurentienne du Canada, LNH, 4,040 %, 2029-02-01	1,6		
Banque Laurentienne du Canada, LNH, 1,390 %, 2027-06-01	1,5		
Banque de Montréal, 4,709 %, 2027-12-07	1,4		
Banque Nationale du Canada, 5,219 %, 2028-06-14	1,4		
Blocs de créances hypothécaires canadiennes, 3,850 %, 2029-09-01	1,2		
Bell Canada, série M58, 4,550 %, 2030-02-09	1,1		
Province d'Ontario, 3,800 %, 2034-12-02	1,0		
Pipelines Enbridge, 5,820 %, 2053-08-17	0,9		
PSP Capital, série G-4, 2,600 %, 2032-03-01	0,9		
Banque Scotia, 3,836 %, taux variable à compter du 2029-09-26, 2030-09-26	0,9		
Scotia Capital, LNH, 4,100 %, 2029-06-01	0,9		
Total	58,0		

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds. Des mises à jour sont disponibles chaque trimestre.